



HAL
open science

Licence professionnelle Développement social et médiation par le sport

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Développement social et médiation par le sport. 2013, Université Paris Ouest Nanterre La Défense. hceres-02038263

HAL Id: hceres-02038263

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038263>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence professionnelle



Développement social et médiation par le
sport

de l'Université Paris Ouest Nanterre
La Défense

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes

Licences Professionnelles – Vague D

Académie : Versailles

Établissement déposant : Université Paris Ouest Nanterre la Défense

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Spécialité : Développement social et médiation par le sport

Dénomination nationale : SP7-Activités sportives

Demande n° S3LP140007274

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) : Les enseignements sont dispensés en présentiel à l'UFR STAPS de l'Université Paris 10 et sur les installations sportives du campus de l'Université Paris 10. On ne relève aucun enseignement délocalisé ou à distance au national comme à l'international.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /
- Convention(s) avec le monde professionnel : Il existe des conventions de partenariat avec une douzaine d'organismes.
- Secteur professionnel demandé : SP7- Services aux personnes

Présentation de la spécialité

Cette licence professionnelle (LP) portée par l'UFR STAPS de l'Université de Paris Ouest Nanterre La Défense est ouverte depuis septembre 2008. Elle accueille des étudiants qui proviennent de différents cursus : STAPS, Psychologie, Sociologie et Sciences de l'éducation ainsi que du DUT *Carrières sociales* option *Education spécialisée*. Elle débouche sur des métiers ouvrant sur l'intervention auprès de structures éducatives accueillant des adolescents en rupture scolaire, sociale et/ou familiale. Les enseignements sont dispensés à l'UFR STAPS de Paris 10 essentiellement en présentiel.

Les connaissances et compétences attendues sont principalement relatives au développement de projets et à l'animation d'activités physiques à destination de jeunes présentant des difficultés d'ordre scolaire, social, d'exclusion, relationnel et judiciaire. L'offre nationale de formation de cette licence professionnelle est organisée sur quatre sites universitaires avec Reims, Orléans et Besançon et Paris Nanterre. Cette dernière présente une spécificité axée sur la dimension psycho-éducative de l'accompagnement des publics jeunes.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le programme de formation totalise 952 heures réparties de manière inégale sur sept unités d'enseignement (UE) dont une consacrée au projet tuteuré en lien avec la production d'un mémoire (132 heures pour un coefficient de 2,75) et une destinée au stage (460 heures pour un coefficient 1). Les cinq autres UE capitalisent 360 heures et ont des coefficients variant de 0,75 à 2. Les cinq axes principaux d'enseignements sont intitulés : « Corps, éducation, médiation » ; « Méthodologies d'intervention, de médiation, de projet » ; « Pratiques physiques au service de la médiation sportive » ; « Savoirs professionnels en relation avec le stage » ; « Nouvelles technologies de l'information et de la communication ». Les enseignements dans les différentes UE convergent vers le développement d'une posture professionnelle et d'une méthodologie où les activités corporelles, physiques et d'expression servent de levier au développement social et à la médiation. Le stage de 13 semaines permet la mise en œuvre du projet tuteuré et donne à l'étudiant une expérience des institutions du social et de l'animation socio-sportive. Ce projet s'organise en quatre phases : recherche et préparation du terrain professionnel, période d'observation participante, mise en œuvre d'un projet de médiation et enfin consolidation de l'action initiée. Les deux dernières étapes sont réalisées avec des temps d'analyse en petits groupes sur le modèle des démarches cliniques en éducation. Pour chaque étudiant, un enseignant tuteur pédagogique du stage et un tuteur professionnel du stage travaillent en collaboration.

Les modalités de contrôle des connaissances et d'évaluation des compétences sont conformes au cahier des charges des licences professionnelles et en adéquation avec les règles en usage à l'Université Paris 10. Elles prennent en compte la diversité des publics.

L'adaptation à l'hétérogénéité des publics (parcours, niveaux et situation professionnelle) est mise en œuvre à travers l'individualisation de certaines interventions et notamment celles permettant la construction des projets, du suivi de stage et du mémoire. Les étudiants salariés de la formation continue peuvent prétendre à une organisation de la formation sur deux ans s'ils le souhaitent. Des adaptations particulières ont pu être proposées à quelques étudiants qui étaient dans des situations atypiques avec un étalement des contenus ou des modalités adaptées du contrôle des connaissances.

Il n'existe pas d'informations très détaillées sur les données issues d'enquêtes nationales. Une enquête est directement mise en place par l'établissement par l'envoi de trois questionnaires aux étudiants à une périodicité différente (2 mois, 6 mois et 12 mois après l'obtention du diplôme). Le taux de retours oscille entre 80 et 90 %. A partir des réponses, sur les trois dernières années, 29 % d'étudiants diplômés ont obtenu un CDI avec un niveau adéquat à leur formation et 68 % d'étudiants ont obtenu un emploi en CDD. Les types d'emplois obtenus reflètent la diversité des métiers portée par les structures associatives, les services sociaux et sportifs de collectivités et d'institutions qui œuvrent auprès de publics en difficulté sociale et économique. Le type de contrat signé met également en lumière une prépondérance de contrats précaires dans la durée. Cette situation est conforme à la nature de l'offre d'emploi de ce type de champ d'activités. Les résultats chiffrés tendent à montrer que la formation est pertinente et que le marché reste ouvert sur des postes d'éducateurs « socio-psycho sportifs » plus particulièrement en région parisienne. Environ un quart des étudiants diplômés se sont engagés dans des poursuites d'études au cours de ces trois dernières années, la filière majoritairement suivie étant celle d'un master STAPS. Ceci est à relativiser compte tenu du faible effectif.

138 heures soit 26 % du volume total de la formation sont assurées par des professionnels associés à la formation. 53 % et 21 % sont respectivement assurés par des enseignants-chercheurs et autres enseignants de l'université. Cinq professionnels permanents sont issus de champs d'activités divers : droit, intervention en milieu ouvert, un médiateur sportif, deux responsables d'instituts (l'un en éducation spécialisée et l'autre dans le domaine de la jeunesse et de l'éducation populaire). Ils se répartissent différentes tâches et missions dans le fonctionnement de la licence professionnelle : deux d'entre eux sont associés au projet tuteuré, un à l'encadrement des mémoires, un fait partie du conseil de perfectionnement et cinq participent à l'évaluation des étudiants. De plus, neuf intervenants professionnels ponctuels pour une durée globale de 18 heures complètent la prise en charge des enseignements par des professionnels au sein de cette licence. Enfin, depuis quatre ans des partenariats réguliers et nombreux sont entretenus avec différents acteurs et structures depuis l'ouverture de la formation. En lien avec les métiers visés, on décompte plus d'une douzaine d'organismes qui accueillent les étudiants en stages et parfois prolongent le stage par des contrats saisonniers, voire des CDD. Des conventions sont régulièrement mises à jour. Ce partenariat se formalise principalement dans la proposition de terrains de stages aux étudiants et dans des propositions d'emplois à la sortie de leur formation.



Cette formation apparaît pertinente au regard des besoins de l'environnement économique et social : nombreux quartiers sensibles, tissu associatif important et varié, mobilité professionnelle dynamique et évolutive. De nouveaux emplois d'éducateurs socio-sportifs ont été créés. Bien qu'également impacté par ses évolutions, il reste à construire un réel secteur d'emploi peu repéré de par la diversité des métiers potentiels et la caractéristique souvent commune des structures d'accueil qui sont composées d'équipes pluridisciplinaires.

L'équipe pédagogique est composée de dix permanents de l'UFR STAPS et de cinq professionnels. Il existe une complémentarité dans les champs disciplinaires portés par les enseignants. L'équipe se réunit quatre fois au cours de l'année universitaire et le conseil de perfectionnement deux fois. Il est composé du directeur des études, de la directrice de la licence professionnelle, de trois enseignants permanents et de deux tuteurs professionnels. Son objectif est d'améliorer la structuration de l'offre de cette formation, notamment en tentant d'en renforcer le degré d'attractivité.

Il existe des liens réguliers avec la L3 APA et EM du fait d'interventions d'enseignants communs et un partenariat avec le DUT *Carrières sociales* de l'IUT de Ville d'Avray. Le recrutement est diversifié : 47 % d'étudiants issus de formation STAPS, 16 % du DUT, 18 % d'un BTS, 14 % de licences et diplômes professionnels, et 5 % en formation continue.

Les effectifs sont relativement stables en dehors de la 1^{ère} année où la formation n'a pas été ouverte (6 inscrits) ; on compte en moyenne 14 étudiants par an entre 2008 et 2012. Les taux de réussite sont de 100 % en 2008 et 2009 et passent respectivement à 79 % et 62 % en 2010 et 2011. Quasiment tous les étudiants réussissent lorsqu'ils parviennent à conduire leurs travaux (notamment le mémoire) jusqu'à l'issue de la formation. Les échecs sont liés majoritairement à des abandons dont les raisons sont diverses.

La fiche d'autoévaluation de la licence professionnelle n'apporte pas réellement d'éléments complémentaires. En dehors de la difficulté liée au nombre trop faible de candidatures d'étudiants, il n'y a pas beaucoup d'éléments qui permettent de définir la qualité de l'autoévaluation menée sur cette offre de formation.

Enfin, la fiche RNCP mériterait d'être mieux renseignée.

● Points forts :

- Le projet pédagogique cohérent.
- La pertinence et l'adéquation entre les contenus proposés et les situations professionnelles ciblées par cette formation.
- L'organisation temporelle du stage et du projet tuteuré en articulation fonctionnelle entre le milieu de la formation et le milieu professionnel.
- L'enrichissement des apports de professionnels issus de disciplines et d'expériences plurielles par des intervenants ponctuels.
- L'analyse prospective lucide et pertinente.

● Points faibles :

- La distorsion formation/emploi du fait que cette spécialité de LP reste encore trop méconnue et trouve difficilement une place au milieu des diplômes professionnels qui dépendent du Ministère de la Jeunesse des Sports, de l'Education Populaire et de la Vie Associative.
- La méconnaissance de ce diplôme par les employeurs et les professionnels des secteurs d'activités ciblés.
- Le non-respect du cahier des charges des LP qui précise que les coefficients peuvent varier dans un rapport de un à trois.
- Peu d'évocation de la prise en charge d'étudiants éventuels relevant de la formation continue ou par validation des acquis de l'expérience.
- Pas d'UE commune ou mutualisée avec d'autres formations.
- La faible attractivité, en particulier pas de recrutement à l'intérieur de l'établissement.
- L'absence de parcours particulier pour cette licence au cours des 2^{ème} et 3^{ème} années de licence STAPS.

Recommandations pour l'établissement

Du fait de la démultiplication des métiers avec une forte hétérogénéité de dénominations notamment sur le champ de la médiation et ceux liés à la politique de la ville, le positionnement de la formation mériterait de gagner en lisibilité. Un effort de communication et de diffusion permettrait de renforcer l'attractivité de la formation.

Une politique de recrutement auprès de professionnels serait à développer afin de développer la formation continue.

Il serait nécessaire de poursuivre l'analyse régulière de l'insertion professionnelle et de continuer à développer la reconnaissance d'une professionnalité spécifique bien distincte de l'éducation spécialisée, de l'animation sportive ou socio-culturelle qui est déjà conduite auprès de public en difficulté dans les mêmes territoires de la région parisienne.

Les partenariats éventuels dans le cadre de l'alternance et de la formation continue mériteraient d'être développés d'autant plus que les métiers visés pourraient attirer certains publics en reconversion.

Les différents cursus de provenance des étudiants impliquent une hétérogénéité qui devrait être prise en compte.

L'UE4 mériterait d'être intégrée dans le stage (UE7) d'autant plus qu'elle porte sur les savoirs professionnels en lien avec ce dernier.

Les deux voies de l'analyse prospective seraient à explorer pour remédier aux points faibles de la formation :

- Organiser un parcours préprofessionnel pour les particularités de cette LP dès le 2^{ème} semestre de L1 du fait du nombre important de démissions.
- Améliorer la communication et promouvoir cette formation vers l'extérieur en sollicitant davantage les ressources de certains services communs de l'université.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle (A+, A, B, C) : B
- Lien avec les milieux professionnels (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement

Responsable de la formation :

NOM Prénom HANS Danielle

Email dhans@u-paris10.fr

1/ Observations portant sur la rubrique « SYNTHÈSE DE L'ÉVALUATION »

<p>Appréciation globale</p>	<p>Nous remercions l'expert de son travail d'expertise de cette formation.</p> <p>Nous constatons que l'appréciation globale effectuée par l'expert reprend fidèlement l'analyse et l'auto-évaluation figurant dans le dossier, auto-évaluation que nous avons faite de manière critique ainsi que le demandait l'AERES en soulignant les points forts et les points faibles de la formation.</p> <p>Nous n'avons pas compris la phrase de l'expert en page 3, en fin d'appréciation : « il n'y a pas beaucoup d'éléments qui permettent de définir la qualité de l'autoévaluation menée sur cette offre de formation ». Quels seraient ces éléments apparemment absents et souhaités ?</p> <p>La fiche RNCP a été établie et renseignée par une équipe nationale au moment de la création de cette spécialité de licence pro.</p> <p>Nous remarquons que les éléments concernant les processus de formation, notamment les transformations diverses qui s'opèrent pour l'étudiant et que nous avons décrites à plusieurs endroits dans notre dossier, n'apparaissent pas explicitement dans la synthèse de l'expert.</p>
<p>Points forts</p>	<p>C'est un point positif pour la responsable de la formation et l'équipe pédagogique d'avoir été comprises et reconnues à travers des points forts non négligeables tels que le projet pédagogique, la pertinence de la formation professionnelle.</p> <p>L'enquête de suivi des étudiants et le taux d'insertion professionnelle nous paraissaient également un point fort qui n'est pas relevé par l'expert.</p>
<p>Points faibles</p>	<p>La connaissance insuffisante de cette spécialité de licence professionnelle est juste. Nous avons déjà fait beaucoup d'efforts pour mieux la faire connaître. Nous précisons que depuis la rédaction du rapport d'auto-évaluation en juin 2012, l'UFR a financé la publication d'annonces à deux journaux : « l'étudiant » et « actualités sociales hebdomadaires ». Parallèlement, les journées portes ouvertes commencent à porter leurs fruits. Nous avons des retours très positifs des étudiants suite à la publication du livret de formation sur le site de l'UFR. Au niveau du recrutement 2013-2014, nous avons bon espoir et des prévisions, cette année, d'atteindre plus de 25 demandes de candidatures.</p> <p>La préconisation proposant d'intégrer l'UE 4 dans l'UE 7 est une idée intéressante. Nous proposons de l'intituler « stage et savoirs professionnels » et de l'affecter d'un coefficient 3. Cela nous permettra de modifier ce qui nous avait échappé dans la règle des coefficients.</p> <p>Actuellement, le parcours préprofessionnel mis en place par l'UFR STAPS ne concerne que les mentions des licences généralistes. L'équipe de formation est en accord avec la création d'un parcours préprofessionnel pour chacune des deux licences professionnelles de l'UFR STAPS. Ceci dit, « la faible attractivité et</p>

	recrutement à l'intérieur de l'établissement » est une question complexe qui se pose dans le cadre d'une orientation professionnelle positive et choisie par les étudiants dès la L1. Notons sur ce point que la licence professionnelle fait encore l'objet de représentations dévalorisées sur le mode des filières du secondaire en lycée professionnel.
--	---

2/ Observations portant sur la rubrique « RECOMMANDATION POUR L'ETABLISSEMENT »

La recommandation de « continuer à développer la reconnaissance d'une professionnalité spécifique bien distincte de l'éducation spécialisée et de l'animation sportive ou socio-culturelle » nous paraît fondamentale. Cette licence professionnelle prépare à un métier nouveau, intermédiaire entre la filière éducation et motricité et la filière activité physique adaptée. La reconnaissance de cette spécificité à la fois au sein de la filière STAPS et dans l'environnement socio-professionnel, prendra nécessairement du temps.

Concernant la formation continue, nous avons en 2013, 3 étudiants inscrits à cette formation en VAE. En revanche, les réseaux de financement associés à la formation continue relevant de fonds de formation cotisés par les employeurs semblent très difficiles à pénétrer et semblent profiter majoritairement à des organismes privés, ainsi qu'il est indiqué dans le rapport. Ces données sociétales ne sont pas de la responsabilité de l'établissement.

Bien évidemment, nous sollicitons régulièrement les ressources du service commun du CREFOP pour les contrats de professionnalisation et leurs solutions de financement, mais les conseillers sont souvent débordés par les multiples dossiers qu'ils ont à traiter au même titre que les responsables de formation et de diplômes pour les multiples tâches de toutes sortes qu'ils ont à accomplir. Quant aux étudiants, ils se découragent souvent devant les procédures administratives parfois chronophages pour les faire aboutir.

La mutualisation avec des EC de licence 3 fut tentée mais elle s'est révélée peu satisfaisante car difficilement compatible avec le calendrier particulier de la licence professionnelle du fait de l'organisation de son stage.

L'hétérogénéité des différents cursus de provenance des étudiants mérite en effet d'être mieux prise en compte. Mais n'oublions pas que cet objectif est déjà présent dans l'organisation de plusieurs séquences de formation en effectif réduit.

Sur le suivi des cohortes d'étudiants et l'évaluation de la formation par les étudiants, l'Etablissement apporte *infra* une réponse globale.

3/ Observations portant sur la rubrique « NOTATION »

Nous renouvelons nos remerciements à l'expert tout en retenant que le projet pédagogique est noté B alors qu'il est évalué cohérent et pertinent. De plus, le lien avec les milieux professionnels est noté B alors que l'expert souligne comme un point très positif l'intervention des différents professionnels et les partenariats nombreux et réguliers.

REMARQUE : Les responsables de formation ont apporté, ci-dessus, les observations relatives au rapport d'évaluation de leur formation qui leur semblaient pertinentes.

Deux précisions sont apportées par l'Etablissement :

1/ **L'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE)** de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense a été mis en place en juin 2013. En partenariat avec les responsables de formation, il a pour missions de collecter, analyser et diffuser des enquêtes sur la réussite des étudiants dans leur formation et sur leur devenir professionnel. Les équipes de formations bénéficieront, dans le contrat 2014-2018, de ces données demandées par l'AERES. Accessible directement sur le site de l'université (<http://ove.u-paris10.fr/>), l'OVE publiera les enquêtes nationales ou celles de l'établissement.

2/ Dans le contrat 2014-2018, **l'Etablissement s'engage également à définir et à formaliser**, en concertation avec les équipes de formation, **une procédure d'évaluation des formations par les étudiants**, en s'appuyant sur les nombreuses formes d'évaluation qui existent d'ores et déjà dans l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense.

Le Président de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense
M. Jean-François Balaudé

